



**ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS  
BESOINS IMMÉDIATS AU PRIMAIRE**

<b>Éducation physique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 20 avril 2024)</b>		
Aux Quatre-Vents - Saint-Malachie (56,0976%)	+-	100,00%
Des Méandres - Saint-Léon-de-Standon (39,0244%)		
<b>Éducation physique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)</b>		
Saint-Jean (Saint-Jean-Port-Joli)	+-	9,76%
<b>Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)</b>		
Saint-Just (4-5-6e année) - Saint-Just-de-Bretenières	+-	100,00%
<b>Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 5 avril 2024)</b>		
Des Hauts-Sommets ( <u>1re année</u> ) - Sainte-Perpetue	+-	100,00%
<b>Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 avril 2024)</b>		
Selon l'horaire suivant : le mardi et le jeudi		
Des Hauts-Sommets ( <u>6e année</u> ) - Sainte-Perpetue	+-	44,00%*
<i>*Possibilité d'augmenter la tâche (maximum de 100%) en jumelant avec de la suppléance</i>		
<b>Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 avril 2024)</b>		
Selon l'horaire suivant : le mardi et le jeudi		
Saint-Joseph ( <u>1re année</u> ) - Saint-Pamphile	+-	44,00%*
<i>*Possibilité d'augmenter la tâche (maximum de 100%) en jumelant avec de la suppléance</i>		
<b>Musique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 avril 2024)</b>		
Monseigneur-Sirois - Cap-Saint-Ignace (53,6585%)	+-	100,00%
Saint-Nicolas - Montmagny (26,8293%)		
Des Tilleuls - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (19,5122%)		
<b>Musique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)</b>		
Saint-Joseph (Saint-Pamphile) - 216 minutes (4 périodes / cycle) - À la leçon	+-	9,76%

### **Tâches principales :**

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

### **Exigences et compétences :**

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiletés de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

### **Enseignants non légalement qualifiés :**

- Détenir un grade universitaire de 1er cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir acquis une année d'expérience éducative (en enseignement, en animation, en formation ou en encadrement, et ce au cours des 5 dernières années)

### **Traitement annuel :**

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), à l'attention de :

Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

**Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**